

La libéralisation du secteur touristique en France et le développement d'Internet ont modifié largement le visage de la profession d'agent de voyages indépendant ou non. Les changements récents ou à venir de réglementation interne et européenne conduisent à une diversification de leurs activités.

Un mouvement qui s'accompagne d'un foisonnement d'initiatives privées parfois douteuses. Retour sur les mutations de ce métier.

au sommaire :

- Etat des lieux de la réglementation
- Diversification des activités de l'agent de voyages, la fin d'un monopole
- Quand les agences de voyages intègrent un réseau
- Avantages et inconvénients d'un exercice en indépendant
- Apporteurs d'affaires, courtiers, mandataires : le silence assourdissant de la loi
- Coffret-cadeau : un objet juridique non identifié ?*

autres articles :

- « La taxe Chirac pénalise-t-elle les compagnies aériennes ? », par Laurent Magnin, président du Scara événements
- Colloques, forums, journées d'étude... l'agenda des événements à ne pas manquer initiatives
- Coupe du monde de football 2014 : « Ne détournes pas le regard ! », un projet de lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants

tourisme & territoire

- L'acte III de la décentralisation et le tourisme

La question du niveau territorial adapté à une plus grande efficacité de la politique du tourisme est depuis de nombreuses années source de préoccupations pour les pouvoirs publics, mais aussi pour les acteurs du tourisme. S'il apparaît clair qu'un chef de file doit se dégager entre la région, le département et l'échelon communal, il reste à déterminer lequel sera le plus apte à jouer ce rôle.

hommes & professions

- Vie privée au travail : quelles limites ?

Les technologies de l'information et de la communication occupent aujourd'hui une place importante dans les entreprises. L'employeur doit pouvoir surveiller le travail effectué par le salarié et sanctionner les éventuels abus. Mais quid de l'utilisation par le salarié de l'outil informatique à des fins personnelles ? La Cour de cassation cherche un équilibre entre le droit du salarié au respect de sa vie privée au travail et le pouvoir de surveillance de l'employeur : l'enjeu étant la licéité de la preuve produite en justice par l'employeur à l'encontre du salarié.

activités touristiques

- Agent de voyages : panorama de jurisprudence

Après un tour d'horizon de la jurisprudence sur les transporteurs en janvier dernier, puis sur les hébergeurs en juin, voici un panorama sur les agents de voyages.

[en savoir plus](#)

Agents de voyages de nouveaux horizons

Écrit par sylvie.duval@finances.gouv.fr (Sylvie Duval)

Jeudi, 03 Octobre 2013 00:00 -

Consultez la source sur Veille info tourisme: [Agents de voyages de nouveaux horizons](#)